



14ème législature

Question N° : 87738	De M. Frédéric Lefebvre (Les Républicains - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >ordre public	Tête d'analyse >terrorisme	Analyse > radicalisation. rapport. propositions.
Question publiée au JO le : 01/09/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport de M. Sébastien Pietrasanta sur la déradicalisation comme outil de lutte contre le terrorisme. Les attentats des 7 et 8 janvier et du 26 juin 2015, la montée en puissance au cœur de la France de l'organisation État islamique et la montée de l'antisémitisme et de l'antichristianisme soulignent la vigueur de l'islamisme radical, porté au sein même de notre pays par des messages de guerre, clairement en contradiction avec les messages d'amour et de paix que portent les grandes religions du monde. À travers ces actes, ce ne sont pas uniquement les valeurs humaines les plus chères, celles de la liberté, de la tolérance de l'autre, du respect des croyances ou de la non-croyance de chacun, de l'égalité entre l'homme et la femme qui sont visées. Il s'agit aussi d'une négation du droit à la vie. Il nous faut admettre que nous sommes au cœur d'un conflit opposant barbarie et modernité, barbarie et humanité. Ces fanatiques, qui se réclament de l'islam, disposent aujourd'hui d'une visibilité et d'une efficacité accrues. Cette nouvelle génération de radicaux est aussi efficace dans l'utilisation de l'espace numérique que dans la mobilisation des acteurs associatifs et culturels. Certaines associations, sous couvert d'objectifs tels que la lutte contre tout type de rejet, discrimination ou violence à l'encontre de personnes en raison de leur appartenance réelle ou supposée à l'islam propagent, en réalité, un message dévoyé, prosélyte, antisémite voire appellent clairement à la désobéissance publique. D'autres associations, au contraire, défendent un libéralisme musulman ; elles doivent être soutenues car cet islam est le seul compatible avec la société française. Certaines associations, collectifs ou mouvements, loin de vouloir contribuer à la construction d'un islam de France respectueux des lois et des principes de la République portent un islam identitaire agressif, en lien avec l'islamisme le plus violent. Le rapport remis au Gouvernement le 16 juillet souligne pour sa part que le développement de l'islam radical est un phénomène sans précédent par son ampleur et la spécificité de son processus et contient des propositions susceptibles d'être rapidement mise en œuvre. Il avait dans une perspective similaire déposé à l'Assemblée nationale une proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur les associations, collectifs et mouvement liés à islamisme radical. Ce rapport suggère de créer des salles poly-culturelles dans les prisons à l'instar de la maison d'arrêt d'Osny. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette proposition.